

Vivre à

Quetigny

JANVIER/FEVRIER 2018 | N°195

2014
2018

4 ans de mandat 4 ans d'actions

Quetigny
Cœur de ville

Démocratie
locale

Bien
se loger

Vous
soutenir

Actions
éducatives

Développement
durable

Déplacements
doux

Vivre
ensemble

Tranquillité
publique

Conforter
l'emploi



Innovation
**La fibre arrive
à Quetigny** p.5



Rythmes scolaires
**La Ville consulte
les parents d'élèves** p.9



Budget 2018
Un investissement soutenu
p.21



N° 195

Les élèves de CM1 et leur institutrice Marion Barcq de l'école des Huches-François Mitterrand font le tour du monde en cartes postales dans le cadre d'un projet de géographie. Un défi réussi avec la réception de près de 3000 cartes.

au quotidien

4 Daphné Pawelec : nouvelle conseillère municipale, une réhabilitation exemplaire aux Huches, la prévention des risques majeurs exposée dans le DICRIM, la fibre optique arrive à Quetigny.

actualités

6 Quetigny Cœur de ville : les travaux débutent place Centrale

7 Quetigny Cœur de ville : le projet Atlas décline un projet d'habitat novateur

8 Des Quetignois parmi les lauréats des commerçants et artisans responsables

9 Rythmes scolaires : la Ville consulte les parents d'élèves

10 Vers un parcours sportif et santé complet dans la ville

11 Patrimoine arboré : un entretien rigoureux effectué par la Ville

12 Economie : la zone commerciale toujours aussi dynamique

21 Budget 2018 : investir pour demain

dossier

13 Rendre compte de l'action municipale 2014-2018

associations

24 Patrick Trepost, 7^e dan de judo

25 Jumelage : une semaine dédiée à l'alimentation

culture

26 Succès de la 2^e nuit de la lecture à la bibliothèque

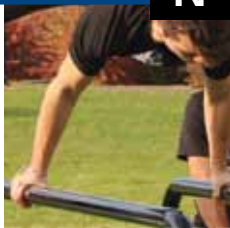
27 Les 40 ans du Laostic célébrés à Quetigny

ville pratique

28 Tribune libre

29 Les permanences de Château Services

30>31 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, mieux se protéger : les conseils de la Gendarmerie



« Vivre à Quetigny-Magazine »

Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr

Directeur de la publication : Rémi Détang

Rédaction & photos :


Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Design graphique et pao : Leloublanp.

Photogravure, impression : Inore groupe

Distribution : ESAT « Le Mirande »

Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 2018

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite
www.quetigny.fr  Vivre à quetigny



En 2018, nous mettrons les bouchées doubles pour Quetigny !



Le 19 décembre dernier, nous avons reçu les derniers chiffres de l'INSEE. Quetigny compte désormais 10 022 habitants contre 10 123 il y a cinq ans. Plus que jamais ce résultat nous conforte dans nos choix. La diminution de la population se confirme inexorablement. Nous nous rapprochons du seuil fatidique des 10 000 habitants qui n'est pas que symbolique. C'est l'un des critères retenus par l'Etat pour l'attribution de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU). Quetigny perçoit aujourd'hui près de 400 000€ et nous risquons de voir cette somme fortement diminuer si la baisse de la population se poursuit.

Au-delà, **le maintien autour des 10 000 habitants nous paraît essentiel car c'est l'équilibre même de Quetigny** qui a été pensé, dès l'origine, sur cette base. L'évolution démographique d'une ville est un facteur essentiel de son dynamisme. Elle a des répercussions positives - ou négatives - sur le vivre ensemble, dans le fonctionnement des écoles, des associations, des commerces de proximité et services... Quetigny a aussi une population vieillissante qui est le résultat de l'histoire, de nombreux habitants s'y étant installé dans les années 70 et 80.

Seule la construction de nouveaux logements permettra d'inverser cette tendance en attirant de nouveaux habitants - notamment des jeunes couples avec enfants.

C'est tout le sens du projet Quetigny-Cœur de Ville qui mise sur la qualité et sur l'innovation. **En 2018, nous allons mettre les bouchées doubles pour le réaliser :**

- **Ce début d'année verra le démarrage du chantier sur le site de l'ancien magasin Atlas.** Ce dernier laissera place fin 2019 à une résidence intergénérationnelle et à des logements en accession à la propriété.
- Fin janvier, nous retiendrons les promoteurs qui construiront les programmes de logement sur l'îlot situé au bas de l'avenue du Château. Les travaux de viabilisation sont quasiment terminés et nous avons le choix entre plusieurs propositions remarquables.
- Au printemps, nous lancerons les travaux du nouvel équipement petite enfance et nous recruterons un bureau d'étude pour finaliser le programme technique de l'équipement culturel.
- Le bâtiment du 2-10 rue des Huches sera démoli avant l'été par SCIC Habitat Bourgogne.
- Enfin, **à la rentrée de septembre nous fêterons comme il se doit le nouveau visage de la Place-Centrale-Roger-Rémond.** Les travaux de réaménagement vont s'accélérer dans les prochaines semaines jusqu'à la fin de l'été.

En 2018, nous allons également poursuivre, avec mon équipe, les réunions de quartier afin de vous écouter et répondre à vos questions. Nous vous proposerons prochainement aussi une rencontre « budget, bilan & perspectives » où nous reviendrons sur tous nos engagements pour le mandat et pour cette nouvelle année.

Au nom de mon équipe municipale, je vous souhaite une belle et heureuse année à vous et à vos proches.

Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon métropole

Daphné Pawelec

NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Suite à la démission d'Arnaud Demange de son mandat de conseiller municipal pour raisons professionnelles, le Conseil municipal a procédé à l'installation d'une nouvelle conseillère en octobre dernier. Il s'agit de Madame Daphné Pawelec issue de la liste de la majorité « Quetigny en Mouvement ». Très impliquée au sein du conseil local de la Fédération des Conseils de parents d'élèves, elle siège désormais au sein des commissions municipales « Action éducative » et « Culture ». Quant à Arnaud Demange, il a saisi l'opportunité de poursuivre son parcours professionnel dans le secteur bancaire à Newcastle. ✨

Logements collectifs

UNE RÉHABILITATION EXEMPLAIRE INAUGURÉE

Après 13 mois de travaux de rénovation, les 40 logements du bâtiment H rue des Huches ont été inaugurés en novembre dernier.

Menée par le bailleur Scic Habitat Bourgogne en collaboration avec la Ville de Quetigny, cette réhabilitation à haute performance énergétique (Label Bâtiments Basse Consommation) s'inscrit dans le programme de restructuration Quetigny Cœur de ville qui vise à redynamiser le centre-ville. Cette opération d'envergure de 1,7 millions d'euros, soit 42500€ par logement, s'est appuyée sur deux éléments majeurs : le choix d'une façade colorée



apportant une image d'architecture dynamique et contemporaine conforme au plan couleur de la Ville et des logements désormais classés BBC offrant aux heureux locataires de bien meilleures conditions de confort tant sur le plan phonique que thermique. Avec un premier bénéficiaire pour les locataires, une réduction de charges de chauffage de 50%. Autre aspect positif, la rénovation intérieure du bâtiment et notamment celle des pièces d'eau très appréciée. Pour François, locataire depuis 1986 : « Mon sentiment tient en un mot : super ! L'appartement reste frais en été et à température constante de 22° en hiver. L'isolation phonique est également très bien réalisée car on n'entend plus les bus passer. Le plus c'est la salle de bain avec le remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne. Je ne vois que des avantages à cette rénovation conduite, qui plus est, en concertation avec les locataires ».

A noter la pose prochaine de compteurs d'eau individuels dans ces 40 logements ✨

DICRIM

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Comment réagir face à un événement de risques majeurs ? Quelles mesures prendre si une alerte tempête est déclenchée, comment reconnaître un accident de transport de matières dangereuses et que faire dans ce cas ? Autant de problématiques soulevées qui trouvent réponse dans le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) élaboré et réalisé par la Municipalité. S'inscrivant dans le Plan Communal de Sauvegarde, le DICRIM présente les risques auxquels notre commune est exposée, les actions de prévention mis en place par la Municipalité



afin de réduire les effets d'un risque majeur pour les personnes et les biens ainsi que les consignes de sécurité à respecter. Avec ce document et considérant que la sécurité civile est l'affaire de tous, chacun d'entre vous peut ainsi mieux réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de difficultés. Le Dicrim est consultable dans tous les accueils des services publics de la Mairie (Mairie, Château Services, services techniques, Police municipale, bibliothèque...) et sur le site Quetigny.fr, rubrique cadre de vie / informations sur les risques majeurs. ✨

La fibre se déploie à Quetigny

Très attendue par les habitants et les entreprises, la fibre optique devient une réalité à Quetigny pour de nombreux foyers avec le déploiement progressif réalisé par Orange. Si la phase 1 engagée depuis 2016 et couvrant 50% de la ville poursuivra son déploiement jusqu'en 2018, la 2^e phase entrera en action dans les prochains mois. En 2022, tous les foyers et entreprises de Quetigny bénéficieront de la fibre optique.

Signe que les choses évoluent en matière d'accès aux nouvelles technologies dans la ville, de nombreux foyers sont actuellement démarchés par les fournisseurs d'accès internet pour se raccorder à la fibre. Avec le déploiement en cours de la fibre par Orange, 1700 logements quetignois sont actuellement raccordables au très haut débit. Et ce mouvement va se poursuivre à la plus grande satisfaction du Maire de Quetigny: « *D'ici 2022, tous les logements seront raccordables à la fibre permettant de multiples applications. Cette innovation est devenue une nécessité répondant aux usages technologiques d'aujourd'hui* ».

Un déploiement progressif

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec la Municipalité, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existant.

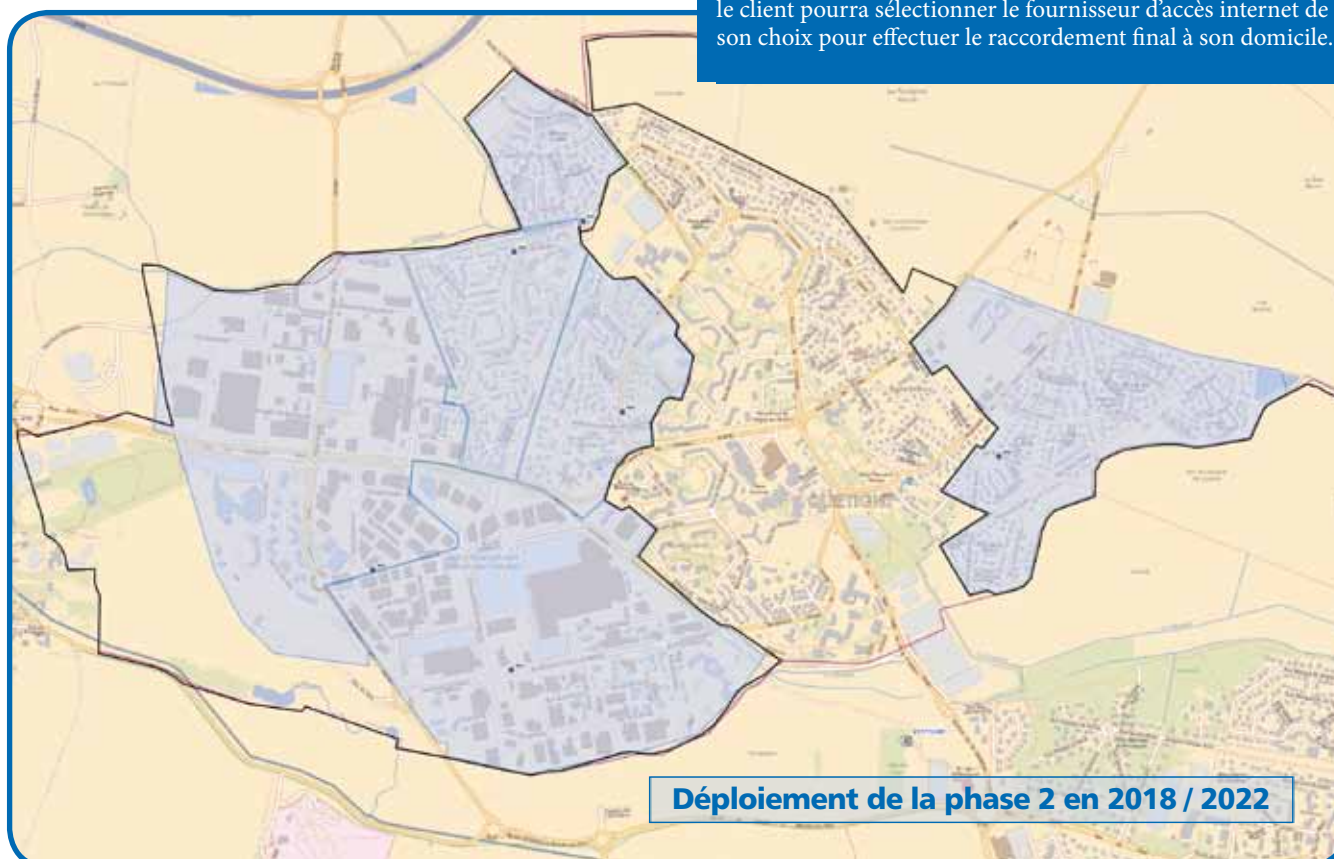
Aujourd'hui à Quetigny, la première phase du déploiement de la fibre optique s'opère sur l'ouest de la ville impliquant près de 2700 logements (50% de la ville). 8 armoires «de rue» sur 10 sont d'ores et déjà installées. Cette première phase se poursuivra jusqu'en 2018. La deuxième phase concernant le reste de la ville (voir la carte) sera engagée dès cette année jusqu'en 2022. ✨

A retenir

Pour savoir si votre logement est éligible

et pour suivre les étapes du déploiement de la fibre, Orange est le premier opérateur à mettre en ligne sur le site : reseau.orange.fr, une carte de couverture compatible ordinateur, tablette et smartphone. Entrez votre adresse et découvrez si votre logement est sur le point d'être raccordé.

Par ailleurs, pour ceux qui habitent en logements collectifs, il est important qu'ils demandent dès à présent à leur syndic ou bailleur que le raccordement de leur immeuble soit voté en assemblée générale. Dès lors, l'opérateur choisi pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et le client pourra sélectionner le fournisseur d'accès internet de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile.





Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

LE CŒUR DE VILLE EN BREF

> **Bientôt une maison du projet.** En rachetant le bar PMU de la Place centrale Roger Rémond, la Ville aménagera ces locaux pour accueillir la Maison du projet Cœur de ville afin d'informer les habitants au plus près de l'avancée des travaux du projet. La licence IV de cet établissement servira à la future brasserie restauration implantée à proximité du parking de Super U.

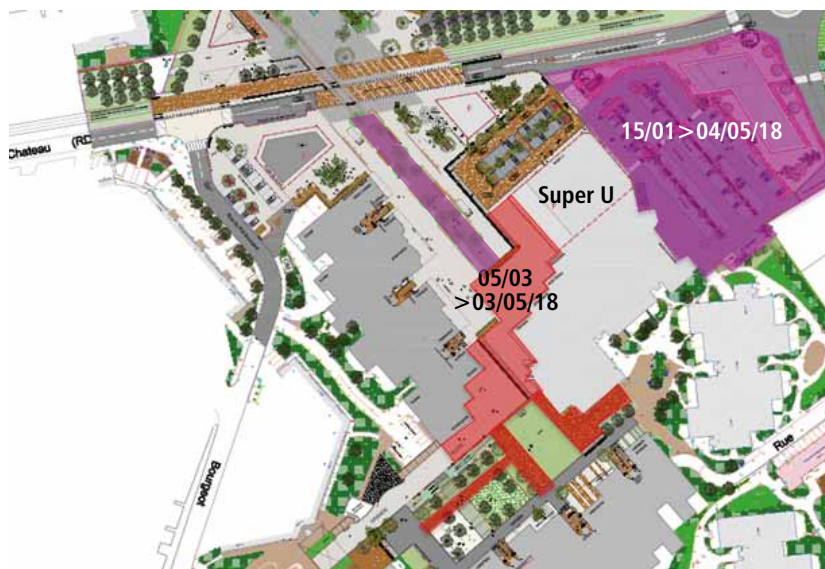
> **Le projet s'affiche en grand** avec deux panneaux géants à chaque extrémité du périmètre des travaux sur l'avenue du Château. Par ailleurs, une colonne Morris « boîte aux lettres » a été implantée à proximité du terminus du tram permettant de recueillir les questions des habitants sur les travaux en cours au centre-ville et les informer au plus près de l'actualité du chantier.

> **Le marché du mercredi déplacé.** En raison des travaux qui affectent la Place centrale, le marché du mercredi est déplacé sur le parvis de la maison de retraite le Cromois pour la durée du chantier. Par ailleurs, une nouvelle voie vient d'être créée à Quetigny sur la partie nord (îlot Huches Cromois) de l'avenue du Château. Longeant la ferme Bruley desservant les parkings des Datar, elle relie désormais l'avenue du Cromois à la rue des Huches. Son revêtement en enrobé facilitera les opérations de constructions des futurs immeubles d'habitation.

Quetigny Cœur de ville

LES TRAVAUX DÉBUTENT SUR LA PLACE CENTRALE

Alors que les travaux de voirie et de réseaux divers se poursuivront sur la partie nord de l'avenue du Château (îlot Huches-Cromois) jusqu'à début mars, les premiers travaux viennent d'être engagés sur la Place centre centrale Roger-Rémond (partie sud de l'avenue du Château).



Travaux du 15 janvier au 4 mai 2018 :

Des travaux d'élagage des végétaux, de voirie et de réseaux seront entrepris avec notamment la démolition de la propriété du 2 avenue du Stade et la construction d'un bassin de rétention enterré et mise en place de noues sur le parking de Super U jouxtant l'avenue du Château et l'avenue du Stade. A noter que durant cette période, l'entrée du parking de Super U sera maintenue et la moitié du stationnement (40 places) sera conservée.

Travaux du 5 mars au 3 mai 2018

Les premiers travaux de revêtement de sol interviendront sur l'espace situé entre la boulangerie Gendrot et la façade ouest de Super U préfigurant le nouveau dallage de l'esplanade de la place totalement réalisée d'ici la fin août 2018.

Durant cette phase de travaux, les accès aux commerces et immeubles d'habitation seront maintenus en toutes circonstances avec des cheminements balisés par des barrières de chantier. Les emplacements des bacs à déchets ménagers seront déplacés rue du Pré Bourgeot ou rue des Aiguillons. Enfin, les entrées des copropriétés seront reprises avec une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (rampes d'accès) et mise en place d'un nouveau système d'éclairage.



Site «Atlas»

Vers un programme

d'habitats mixtes et intergénérationnels



Perspective : Cristina Collavet/Architecture et Territoire



Perspective : Christina Collavet et Estelle Legac / Architecture et Territoire

Alors que les premiers travaux du projet Quetigny Cœur de ville sont lancés en centre-ville, deux projets d'importance vont débiter en 2018 avec la construction d'un nouveau multi-accueil petite enfance (voir VAQ N°192) et la requalification du site « Atlas » en un programme d'habitat original d'environ 150 logements associant mixités sociale, intergénérationnelle et des usages.

Engagée dans les prochaines semaines, la démolition de l'ancien magasin Atlas laissera place à une résidence intergénérationnelle de 98 logements locatifs, confortables et accessibles dont les 2/3 seront destinés à un public senior autonome. Portée par Scic Habitat Bourgogne, elle comportera également des espaces et services mutualisés (salle commune, conciergerie solidaire, blanchisserie) favorisant le mieux habiter. La première pierre devrait être posée au 1^{er} semestre 2018.

Deux immeubles de logements en accession à la copropriété réalisés par Territoires et Développement viendront compléter l'offre d'habitat sur cet îlot qui abritera un parc public paysager ouvert au quartier incluant un jardin partagé, un verger, un terrain de pétanque.

Les premiers logements sont attendus pour fin 2019. ✨



Photo : Dijon métropole

Charte des commerçants et artisans éco-responsables

4 enseignes quetignaises distinguées

Lancée en 2015 au centre-ville de Dijon, la charte des commerçants et artisans éco-responsables prend de l'ampleur avec pour la première fois l'engagement de 4 commerces quetignois dans l'opération «mon commerce, ma ville, mon environnement» ⁽¹⁾. Cette charte a pour objectif notamment de sensibiliser et accompagner les commerces de proximité à mettre en place des actions en faveur de l'environnement (déchets, eau, énergie et mobilité).

En 2017, la Boulangerie Gendrot, El'Net Coiffure, le Fournil Gourmand et l'Embrun d'Or Esthétique, tous situés Place centrale Roger-Rémond, ont rejoint la cinquantaine de commerçants dijonnais en adhérant à cette charte. Cet outil d'accompagnement les incite à modifier leurs pratiques et à adopter les bons gestes en matières de tri et de réductions des déchets, de mobilités, d'économies d'énergie et d'eau. Avec des conseils d'experts des chambres consulaires et de la mission de l'Agenda21 de Quetigny, ils ont pu réaliser un diagnostic au sein de leur magasin afin de mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement et financièrement moins onéreuses pour leur commerce. Le 27 novembre dernier, leur engagement éco-responsable a été valorisé au siège de Dijon métropole au cours d'une cérémonie de remise des chartes. ✨

Les actions engagées par les commerçants quetignois



Boulangerie Gendrot
Clément Gendrot

- Don des invendus à la Banque alimentaire ou vente à prix réduit le lendemain
- Utilisation d'ardoises réinscriptibles pour affichage prix, recyclage feuille papier
- Utilisation de boîtes à gâteaux imprimées avec le label Imprim'Vert ou carton issu de forêts gérées durablement
- Mise à disposition de la clientèle d'autocollants stop pub
- Equipements électriques performants réduisant la consommation électrique
- Eclairage peu consommateur d'énergie
- Matières premières locales privilégiées.



El'Net Coiffure
Anne Dubois Chambelland

- Don de cheveux à certains clients pour leur jardin
- Utilisation de savon noir, de vinaigre blanc et d'alcool pour le nettoyage du salon.
- Gros conditionnements privilégiés pour les produits utilisés en interne
- Utilisation des peignoirs et serviettes lavables
- Mise à disposition de la clientèle d'autocollants stop pub. Ne diffuse pas de publicité.
- Utilisation de matériel peu consommateur en énergie.



Fournil Gourmand
Stéphane Cousin

- Réutilisation des sacs de pains pour pains durs
- Don du marc de café à un client pour son jardin
- Suppression du carton d'emballage pour la livraison des baguettes
- Gobelets en carton écolabellisé PEFC
- Utilisation de sacs plastiques uniquement sur demande
- Nettoyage: utilisation de vinaigre blanc en spray / produits nettoyants achetés en gros conditionnements
- Communication via page facebook
- Utilisation de mousseurs sur les robinets et d'une chasse double flux dans les sanitaires.



L'Embrun d'Or Esthétique
Faiza Bouziane

- Utilisation de produits rechargeables
- Désinfection du matériel avec un spray / chiffon lavable et un stérilisateur
- Nettoyage du sol à l'eau chaude et de la vitrine au vinaigre blanc
- Impression de flyers sur papier recyclé / communication dématérialisée
- Mise à disposition de la clientèle d'autocollants stop pub.
- Utilisation du lave-linge en mode économique
- Douche de l'institut équipée d'un système hydro-économe
- Collaboration avec 2 grossistes implantés à Quetigny

(1) - Fédération des commerçants et artisans Shop In Dijon, Chambre de Commerces et d'Industrie de Côte-d'Or, Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale - Délégation de Côte-d'Or, Ademe Bourgogne Franche-Comté, Dijon métropole, les villes de Dijon et Quetigny.



Concertation Rythmes scolaires

Place à l'expression des parents d'élèves

Quels rythmes scolaires à Quetigny à la rentrée de septembre 2018 ? La Ville organise actuellement une large concertation pour solliciter l'avis des parents d'élèves sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles publiques du 1^{er} degré. Une concertation conduite dans le dialogue avec pour mot d'ordre l'intérêt des enfants.



Un beau succès démocratique avec un taux de participation des parents d'élèves de 83%

Mise en place progressivement depuis 2013, la réforme des rythmes scolaires est mise à mal par un décret publié le 27 juin 2017 par le Gouvernement permettant aux communes de déroger aux 4 jours et demi légaux. Pour Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative et au jumelage coopération : « ne voulant pas céder à la précipitation et aux sirènes qui consistent à rejeter en bloc cette réforme sans prendre le temps de la réflexion, la Municipalité a pris avec responsabilité la décision de ne pas modifier les rythmes actuels pour l'année scolaire 2017 / 2018. En revanche, la Ville s'est engagée à réunir les conditions de la concertation, du dialogue, du débat afin de laisser la démocratie s'exprimer ».

Les parents d'élèves décideront

Le 13 novembre dernier, regroupant les têtes de liste de parents d'élèves nouvellement élues et les directeurs (trices) d'école, une réunion co-animée par l'élue de Quetigny et l'inspectrice de circonscription Mme Manzoni a

permis de fixer ensemble les bases, les modalités de la concertation pour la poursuite ou non des rythmes scolaires à 4 jours et demi. « Cette volonté de co-construire en toute transparence ces temps d'échanges et de consultation a été saluée par l'ensemble des personnes présentes » souligne Moulay Jellal.

Des règles de concertation arrêtées

Le 12 décembre dernier, tous les parents d'élèves ont été conviés salle Mendès-France à une grande réunion publique faisant la part belle à des temps d'échanges menés par des spécialistes des rythmes scolaires afin de permettre à chacun de tout comprendre du temps scolaire à 4,5 jours ou 4 jours. A noter que des temps d'échanges ont été également proposés aux parents d'élèves désireux d'approfondir la réflexion dans les groupes scolaires. Le vote par correspondance des parents d'élèves a été organisé du 8 au 12 janvier dans chaque

école afin qu'ils se déterminent sur des rythmes scolaires à 4 jours ou à 4,5 jours. A suivi le dépouillement des bulletins de vote qui a révélé une belle réussite en terme de démocratie avec un taux de participation des parents d'élèves de 83%. Place à la convocation des conseils d'école extraordinaires dernière quinzaine de janvier qui prendront en compte les résultats et donneront leur avis sur un retour à la semaine de 4 jours ou un maintien à 4,5 jours. In fine en février il appartiendra au Maire, qui s'engage à respecter le choix majoritaire exprimé, de demander la possibilité à la direction départementale de l'Education Nationale le retour ou non à la semaine de 4 jours. Pour Moulay Jellal : « A travers cette consultation sur l'organisation du temps scolaire, la Ville favorise un temps de démocratie participative en permettant, en toute transparence, l'expression de tous les parents d'élèves sur un sujet important. Avant toute autre considération, ce qui préoccupe les élus de Quetigny c'est l'intérêt de l'enfant ». ✨



Equipements sportifs

Bientôt un parcours sportif et de santé complet dans la ville

Mise en service à la rentrée et inaugurée dernièrement, la plateforme street workout de la plaine Mendès-France (1) est le premier équipement du parcours sportif et de santé. Elle sera complétée d'une autre structure en début d'année aux Allées Cavalières (site N°5). Engagement de la Municipalité, cette réalisation est le fruit d'un long travail d'élaboration construit par le Comité Consultatif de la Jeunesse – très investi dans ce projet – les associations sportives et les services de la Ville.

En 2018, Quetigny sera doté d'un véritable parcours sportif et de santé composé de sept stations permettant, en plein air, des exercices physiques très variés pour tous. Au final 3857 m de parcours seront proposés traversant les parcs et espaces verts de la ville d'est en ouest (voir plan ci-dessous).

- Site N°1 : Plaine du Suchot
- Site N°2 : entrée parc du Grand Chaignet (côté bd de la Motte)
- Site N°3 : parc Henri-Détang (côté maison de retraite du Cromois)
- Site N°4 : Derrière tennis avenue du 8 mai 1945
- Site N°5 : espace Allées Cavalières entre rue René Cassin et Rue Marie Curie
- Site N°6 : espace Allées Cavalières à proximité de la rue Voltaire
- Station Street workout: Plaine Mendès-France

Longueur totale du parcours : 3857 m



(1) – Projet soutenu par le Centre national pour le développement du sport (CNDS) à hauteur de 12 000€



Entretien et valorisation du patrimoine arboré

La Ville plante 70 arbres

Quetigny dispose d'un important parc arboré composé de plus de 8000 arbres la plupart plantés il y a une soixantaine d'années. Son entretien nécessite une attention rigoureuse de la Ville conjuguant nouvelles plantations, campagnes d'élagage et d'abattage afin de limiter les risques de chutes.

Ainsi si quelques arbres malades disparaissent, 70 seront plantés afin de régénérer le parc arboré.

Offrir davantage de biodiversité

Aux Allées Cavalières, un changement d'arbres est en cours dans les allées Galilée (des tulipiers de Virginie) et Copernic où une trentaine de prunus malades ont été abattus. Des bouleaux, érables, robiniers, cornouillers et pommiers à fleurs composeront un nouvel alignement arboré. Avantage de la formule : ces variétés plus rustiques offrent davantage de biodiversité et si l'une d'entre elles tombe malade, la totalité de l'alignement n'est pas sacrifié. En lien avec l'association Adiphac, ces nouvelles plantations seront complétées par la réalisation de carrés de jardins en pied d'arbres mis à disposition des riverains pour faire vivre de petits potagers conjuguant plantes aromatiques, vivaces et légumes. Une belle contribution citoyenne à l'entretien des espaces publics et aux actions de développement durable voulues et conduites par la Ville. Par ailleurs, 3 conifères ont été plantés et des paulownia ont été remplacés dans le cadre du relookage du parc de Quetignerot. 5 érables seront remplacés dans le quartier du Grand Chaignet et un complément de plantations sera réalisé sur l'esplanade du Suchot et au cimetière. A noter qu'un nouvel arbre, symbole de laïcité, sera planté au groupe scolaire des Cèdres par les enfants et le Maire et qu'après la plantation de cinq premières essences sur le parking devant les vestiaires du stade, l'alignement de charmes colonnaires se poursuivra à terme le long de l'avenue du Stade en direction de la place Abbé-Picard.



Des arbres «sénescents» passés au crible

Suite à un diagnostic révélant leur dangerosité (arbres vieillissants), 6 arbres ont été abattus au parc des Cèdres ainsi que deux gros peupliers au parc Henri-Détang aussitôt remplacés par deux « parrotia persica » dits arbres de fer. Une initiative d'abattage rarement appréciée mais au combien nécessaire en terme de sécurité au regard de la tempête qui a déferlé sur la ville quelques jours plus tard. Enfin, des opérations de recépage d'arbustes consistant à régénérer et redynamiser la pousse du bois de ces végétaux sera conduite tout l'hiver dans les parcs du Pré Bourgeot, du Grand Chaignet, de Quetignerot, et place du Suchot.

Il est à noter que l'ensemble de ces opérations qui s'élèvent à environ 9 000€ HT sont effectuées en régie par les services municipaux. 🌟

Implantation d'une nouvelle exploitation bio

Suite à l'appel à candidature lancé par la Ville pour l'installation d'une nouvelle exploitation agricole bio sur son territoire, le projet porté par la Mutualité Française de Bourgogne via Promut a été retenu par le jury en novembre dernier. Ce projet important, à multi-facettes, répondant au cahier des charges est en phase d'étude de faisabilité avec le concours de la Ville, de Promut, de l'association Bio Bourgogne et de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. A suivre dans le prochain numéro.



Attractivité économique et commerciale

Une dynamique confirmée



La construction de l'imposante façade de l'enseigne H&M

Le dynamisme économique et commercial continue de s'inscrire dans les différentes zones d'activités de Quetigny. Des nouvelles implantations bienvenues d'autant qu'elles sont porteuses d'emplois.

Zone des Charrières

La zone d'activités tertiaires des Charrières achève sa mutation avec l'installation prochaine de la logistique d'une entreprise de marquage routier Via System Bourgogne. Occupés précédemment par Vet'Affaires puis par l'établissement et service d'aide par le travail Le Goéland, ces locaux d'une surface de 1201 m² sont cédés par la Ville à une société civile immobilière qui créera des cellules louées d'une part à la société spécialisée dans la peinture routière et d'autre part pour d'autres activités tertiaires. La boucle est donc bouclée pour cette zone d'activités qui, conformément au PLU de Quetigny, n'autorise que l'implantation d'activités économiques tertiaires n'induisant ni flux de circulation important, ni nuisances sonores susceptibles de gêner les riverains.

Pôle de loisirs Cap Vert

Les travaux de terrassement pour l'accueil de l'hôtel Best Western de 80 chambres viennent de débuter sur le site du pôle de loisirs Cap Vert. Avec l'ouverture de ses portes programmée à l'automne 2019, cet hôtel parachèvera l'offre de loisirs de cet espace particulièrement fréquenté. Enfin, un projet d'installation de complexe de trampolines est en germe pour

occuper l'ancien centre de tri de la Poste situé dans la zone tertiaire du Golf. Un nouveau projet qui viendrait conforter le pôle de loisirs de la zone Cap Vert avec le multiplexe cinéma, le laserbowl, le golf Blue green.

Galerie Grand Quetigny

H&M, géant suédois du textile ouvrira ses portes au printemps au cœur du centre commercial Grand Quetigny. Des travaux d'ampleur sont engagés depuis mai 2017 pour créer un nouvel espace commercial de 1766 m² au sol. Un chantier hors normes intégrant une façade de 10 mètres de haut qui redessine la silhouette de la galerie et modifie son accès par l'avenue de Bourgogne (condamnation de l'entrée parvis notamment). Au total, 4.7 M d'€ sont investis par le centre commercial Grand Quetigny pour faire de cet espace une nouvelle locomotive de la galerie Grand Quetigny aux côtés de Carrefour. A noter que les recrutements pour cette nouvelle enseigne de prêt à porter ont commencé.

Grand marché

Ayant pignon sur rue depuis de nombreuses années, la salle de restauration et de réception La Barca située à proximité de Grand frais fermera ses portes en juin prochain. Validée en dé

cembre dernier par la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), cet espace de 2055 m² fera place à la création de cinq nouvelles cellules commerciales. Des aménagements permettront a d'accueillir à terme des enseignes inédites sur Quetigny porteuses d'emplois et confortant cet espace chaland de la zone commerciale.

Par ailleurs, l'enseigne La Vie saine a ouvert son 3^e magasin de l'agglomération en décembre dernier au cœur du Grand Marché rue du commerce en lieu et place de Fabio Lucci sur un espace de vente de 750m². Sept employés à plein temps ont été recrutés.

Place centrale Roger-Rémond

Bien connue des habitants, la pharmacie centrale située à côté de l'auto-école a baissé son rideau définitivement fin décembre suite au départ en retraite de la pharmacienne Geneviève Gourdon. Une officine qui ne disparaît cependant pas totalement puisque les deux pharmacies de la place centrale Roger Rémond ont fusionné dans les locaux nouvellement réaménagés de la pharmacie des Cousins qui intègre également la totalité du personnel. ✨



2014
2018

4 ANS DE MANDAT 4 ANS D'ACTION

*au service
des Quetignois*



Illustration : Reichen et Robert & associés architectes



RENDRE COMPTE DES ACTIONS

En toute transparence, la Ville a souhaité à travers ce bilan de mi-mandat vous rendre compte des principaux projets et actions portés par l'équipe municipale.

A mi-mandat, beaucoup des engagements pris en 2014 ont été tenus, d'autres ont vu le jour pour s'adapter aux évolutions et répondre au plus près des besoins des quetignois.

Ainsi, les actions déjà réalisées ou engagées et celles restant à accomplir vous sont présentées afin de vous permettre d'apprécier les avancées pour améliorer votre vie quotidienne.

Vous constaterez que nous n'avons pas dévié de notre programme reposant sur 4 priorités (logement, soutien aux habitants, démocratie locale, gestion financière maîtrisée) et 3 grands projets : un cœur de ville repensé, une offre de logements diversifiée et de nouveaux équipements (multi accueil, espace culturel d'animation)

Pour les années à venir, de grands chantiers ouvrent une nouvelle étape pour Quetigny.

Parmi les plus importants :

- la poursuite du projet Quetigny Cœur de ville pour rendre notre centre-ville plus attractif
- Les réalisations de nouveaux équipements tels le futur multi accueil petite enfance qui remplacera la maison Maria Montessori et le futur équipement d'animation culturelle
- La création d'une résidence mixte et intergénérationnelle de 98 logements sur le site Atlas.

Rémi Détang

Maire de Quetigny



PROFITER D'UN VÉRITABLE COEUR DE VILLE

Le projet Quetigny Cœur de ville écrit une nouvelle page de l'histoire urbaine de Quetigny avec à terme de nouveaux services, logements, commerces et équipements visant à conforter l'attractivité, le lien social, l'animation du centre ville.

Déjà 2 millions d'euros investis en 2016 et 2017 pour le projet Quetigny Cœur de ville

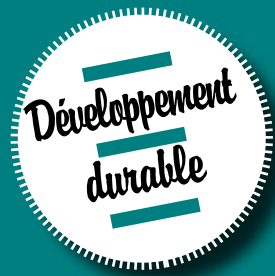
* ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :

- Validation du Plan Local d'urbanisme de Quetigny, feuille de route pour les 10 prochaines années
- Définition et validation du projet
- Définition des types de logements / choix des promoteurs
- Lancement des travaux sur l'ilôt Huches Cromois et sur la Place centrale Roger-Rémond
- Lancement du projet de résidence mixte et intergénérationnelle (site Atlas).

* RESTE À RÉALISER

- Elaboration du programme définitif de l'équipement d'animation culturelle
- Lancement des programmes de logements
- Création de la maison de santé
- Déplacement de la Poste dans l'enceinte de Super U





PROFITER D'UNE VILLE VERTE, DURABLE ET ÉQUILBRÉE

Qu'il s'agisse de l'entretien des espaces urbains ou de celui du patrimoine, la Ville continue de s'engager pour un traitement qualitatif et dans une démarche de développement durable.

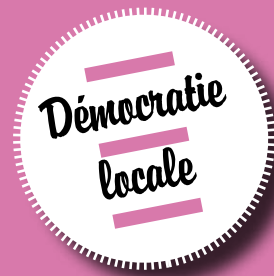
60 hectares rendus à l'agriculture

*** ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :**

- Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts
- Entretien des espaces publics 100% zéro phyto
- Mise en place du Règlement Local de Publicité intercommunal
- Création de nouvelles aires de jeux (Château, Sully, Huches, Pré Bourgeot, Quetignerot, plaine du Suchot)
- Mise en place du nouveau plan couleur et matériaux pour la rénovation des façades d'immeubles
- 60 hectares rendus à l'agriculture en faisant le choix du Projet Quetigny Cœur de ville en centre-ville
- Entretien du patrimoine réalisé en régie par les services municipaux. Travaux d'économie d'énergie (électricité et chauffage) dans les bâtiments publics : hall des Cèdres, Mendès-France, Château Services, maison des associations, écoles...
- Electricité renouvelable dans les principaux bâtiments publics
- Rénovation lourde de l'école maternelle des Aiguisons
- Création d'une plateforme de compostage aux jardins familiaux
- Remplacement du sol et mise en place d'un éclairage «led» économe au gymnase Les Cèdres.

*** RESTE À RÉALISER**

- Création d'un verger communal
- Création de nouveaux jardins partagés
- Installation d'un rucher municipal



PERMETTRE DE PARTICIPER AUX PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

Favoriser l'échange et le dialogue, informer directement les habitants des grands projets ou débattre des sujets du quotidien sont autant d'occasion de vous associer aux décisions municipales.

14 comme le nombre de réunions de quartier organisées en 2016



*** ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :**

- Organisation de réunions publiques thématiques sur des sujets tels Linky, la tranquillité publique, les rythmes scolaires ou encore la propreté en ville
- Des réunions de quartiers sont organisées chaque année permettant aux habitants d'échanger avec l'équipe municipale autour des projets municipaux mais aussi de faire remonter les problématiques de chaque quartier
- Organisation de multiples ateliers et réunions concernant le projet Quetigny Cœur de ville, la réflexion autour de la politique culturelle et du futur équipement d'animation culturelle
- Création du Comité Consultatif de la Jeunesse, instance qui a participé activement aux projets de la ville tels la plateforme de street workout
- Nouveau service en ligne pour régler ses factures via internet
- Permanence d'élus chaque samedi matin sans rendez-vous en Mairie.

*** RESTE À RÉALISER**

- Faciliter davantage les démarches administratives des habitants avec la mise en place de l'Espace Famille

HABITER DANS DES LOGEMENTS PLUS CONFORTABLES ET ÉCONOMES

Permettre à chacun de mieux vivre dans son logement est une des priorités de la Ville qui s'appuie sur des partenariats solides pour améliorer le niveau de confort des habitations.

500, c'est en euros le montant de l'aide financière municipale dont a bénéficié une vingtaine de Quetignois pour effectuer des travaux d'économie d'énergie dans leur logement.

* ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :

- Accompagnement des habitants pour rénover et isoler leurs logements
- Mise à disposition des habitants d'une malette économie pour mesurer ses consommations (électricité, eau) et le confort thermique du logement
- Réhabilitations d'ampleur des immeubles collectifs du parc social (façades, isolation, rénovation intérieure) rue des Huches (40 logements) et à Fontaine Village (123 logements) réalisées par le bailleur Scic Habitat Bourgogne en collaboration avec la Ville (coût total investi: plus de 4 Millions d'€)
- Raccordement du réseau de chauffage urbain de Quetigny au réseau de Dijon métropole (production de 80% de chaleur à énergie renouvelable) pour une énergie moins chère et plus écologique.

* RESTE À RÉALISER

- Mise en place de compteurs d'eau individuels dans les logements locatifs du parc social.

FAVORISER LE LOGEMENT POUR TOUS

La Ville continue d'encourager le parcours résidentiel des habitants tout en favorisant l'accueil de nouveaux habitants pour pallier au vieillissement de la population et maintenir le seuil d'une ville de 10 000 habitants. C'est tout l'enjeu de la construction de nouveaux logements en centre-ville adaptés à tous les publics.

98, c'est le nombre de logements locatifs que comptera la résidence mixte et intergénérationnelle sur le site Atlas.

* ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :

- Destruction de l'ancien magasin Atlas qui fera place à une résidence intergénérationnelle spécialement adaptée aux séniors. Deux autres bâtiments en accession à la propriété abriteront une cinquantaine de logements.



Perspective : Christina Collavet et Estelle Legac / Architecture et Territoire

* RESTE À RÉALISER

- Construction de logements à haute qualité environnementale en centre-ville dans le cadre du projet Quetigny Cœur de ville. Des logements adaptés aux séniors, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap
- Soutien à une expérience d'habitat participatif.

Vous
soutenir

BÉNÉFICIER D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES POUR LES DIFFÉRENTS ÂGES DE LA VIE

Dans sa volonté de rendre plus accessibles les services de l'action éducative en direction des familles et des jeunes de 0 à 25 ans, la Ville crée un guichet unique enfance jeunesse sur le site des Huches au sein de l'espace Pierre Desproges.

48 comme le nombre de lits du futur équipement petite enfance sur le site des Huches.



* ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :

- Conditions d'accueil des enfants améliorées suite au transfert de l'accueil de loisirs enfance au sein du groupe scolaire des Huches - François-Mitterrand
- Construction d'un projet d'établissement répondant aux besoins des familles dans le cadre de la réalisation de la future maison de la petite enfance.

* RESTE À RÉALISER

- Construction d'une nouvelle maison de la petite enfance (début travaux mars 2018) dans le cadre du projet Quetigny Cœur de ville
- Déménagement du centre social et culturel Léo Lagrange dans les ex locaux de la MFR en 2018.

SOUTENIR LES HABITANTS DANS LEUR QUOTIDIEN, FAVORISER L'OUVERTURE SUR LES AUTRES

La Ville accompagne toutes les initiatives créatrices de lien social. Confrontée au «papy boom» avec 23% de Seniors de 60 ans et +, elle propose de multiples actions et services répondant à leurs attentes et besoins.

325 comme le nombre de participants au repas des seniors auquel il faut ajouter la distribution de 496 colis de Noël.

* ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :

- Actions et services proposés par le CCAS et partenaires en matière de prévention santé, de lien social, de loisirs, de lutte contre l'isolement
- Organisation annuelle du salon des seniors et du repas des seniors.
- Poursuite des projets du jumelage (30 ans d'actions en 2016) au bénéfice de la ville malienne de Koulikoro : collecte et traitement des déchets, création d'une maternité et de salles de classes. Participation active chaque année à la semaine de la solidarité internationale.





POUVOIR SE DÉPLACER FACILEMENT, À PIED, À VÉLO

Après une première opération de promotion « Fête de tous les vélos » organisée en 2015 faisant la part belle à la petite reine, la Ville par le biais de son Agenda21 poursuit son travail : marche et pratique du vélo en ville.

26, c'est le nombre d'ateliers de petit entretien ou de sécurité vélo organisés en 2016 permettant aux habitants de faire contrôler gratuitement leur bicyclette.

*** ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :**

- Animations mensuelle d'ateliers de contrôle technique des vélos
- Renouvellement du label Agenda21 Local
- Etudes et diagnostic sur le développement des mobilités douces (2013-2015) et étude sur l'accessibilité à vélo des bâtiments municipaux (2016)
- Plan mobilité pour les agents municipaux
- Création d'une zone 20, rue des Marronniers.



*** RESTE À RÉALISER**

- Mise en place d'une signalétique vélo
- Poursuite du développement des pistes cyclables en liaison avec l'agglomération
- Installation d'une nouvelle exploitation bio afin d'augmenter l'autonomie alimentaire locale.



APPRENDRE, SE FORMER, S'ÉPANOUIR

Colonne vertébrale de l'action éducative, le Projet Educatif de Territoire pour les 0-25 ans permet une plus grande cohérence d'actions, la mise en place d'actions innovantes mobilisant tous les partenaires institutionnels, associatifs et parents d'élèves

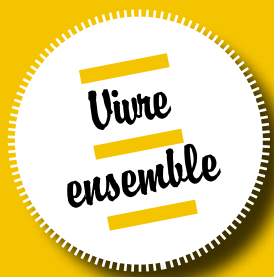
297, c'est le nombre d'enfants de 3 à 10 ans ayant fréquenté l'accueil de loisirs durant les vacances d'été 2017.

*** ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :**

- Création d'une unité d'enseignement pour enfants autistes
- Création du projet éducatif de territoire (PEDT) visant à mettre en cohérence l'ensemble des actions éducatives favorisant un parcours éducatif de qualité et la réussite scolaire des 0-25 ans
- Accueil des enfants de moins de 3 ans
- Investissement pluriannuel pour équiper les salles de classes élémentaires de tableaux blancs interactifs et renouveler l'informatique
- Devise républicaine apposée sur tous les frontons des écoles et projet pédagogique autour des valeurs républicaines
- Nouvelle tarification des accueils de loisirs enfance et jeunesse qui redonne du pouvoir d'achat aux familles
- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires
- Dispositif «Génération médiateurs» pour désamorcer les conflits à l'école. extension du dispositif au collège
- Financement à 100% par la Ville du coût de formation BAFA ou BAFD pour les jeunes intéressés par les métiers de l'animation
- Aides aux projets vacances pour les 16-25 ans
- Fusion des services périscolaire et jeunesse pour davantage de cohérence d'actions et un meilleur accès aux activités.

*** RESTE À RÉALISER**

- Intensifier la lutte contre le décrochage scolaire (PRE).



SE CULTIVER, FAIRE DU SPORT, S'ENGAGER DANS LES ASSOCIATIONS

Malgré un contexte budgétaire contraint, la Ville maintient son soutien financier et logistique aux associations.

3857 mètres de parcours santé sportif et de santé composé de 7 stations permettant en plein air des exercices physiques variés pour tous.

* ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :

- Signature de contrats d'objectifs avec l'ASQ, le CSC Léo Lagrange, la batterie fanfare, AHVVES et ORE
- Parcours sportif de santé : installation d'une plateforme de street workout plaine Mendès France et d'une station sportive aux Allées Cavalières
- Définition d'un nouveau projet de développement culturel et d'un nouvel équipement d'animations culturelles
- Ecriture du Projet de la future médiathèque 3^e lieu
- Organisation de temps forts culturels : foire des prairies, 10 ans de guitares dans la ville, Festival En Quet'd'ailleurs
- Location d'instruments de musique favorisant la découverte et la pratique à l'EMMDA (Ecole Municipale de Musique de Danse et des Arts)
- Programmation de spectacles jeunes publics gratuits durant les vacances scolaires
- Renouvellement de l'espace Public Numérique de la Bibliothèque avec nouveaux matériels animations numériques.
- Refonte des tarifs de la saison culturelle

* RESTE À RÉALISER

- Poursuite du parcours sportif de santé avec l'installation de 6 nouvelles stations
- Relance des forums interassociatifs
- Conforter les a-vantages du PasseSports-loisirs
- Poursuite du travail de découverte culturelle avec les écoles et de la mise en place d'un parcours éducation artistique et culturelle (CLEA)
- Construction de l'équipement d'animation culturelle (médiathèque 3^e lieu).



UNE VILLE CONNECTÉE ET DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI

Quetigny conjugue dynamisme économique dans les zones d'activité et mise en place de dispositifs d'accompagnements municipaux à l'emploi.

Près de 400, c'est le nombre d'emplois créés sur la zone commerciale avec l'implantation de nouvelles enseignes.



* ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :

- Création du pôle de loisirs Cap Vert (12 Millions d'€ d'investissement)
- Extension de la galerie marchande de Carrefour sur 7000 m² enrichissant l'offre commerciale avec de nouvelles enseignes
- Construction d'un hôtel de 80 chambres à Cap Vert
- Renouveau de la zone des Charrières avec l'installation d'entreprises tertiaires et d'une antenne Pôle emploi
- Relance du service municipal Agir pour l'emploi
- Mise en place de chantiers éducatifs pour remobiliser des jeunes de 16 à 25 ans sans qualification autour de parcours d'insertion
- Organisation d'un grand marché bio annuel
- Déploiement de la fibre à très haut débit sur 50 % de la ville (phase 1)
- Création de nouveaux outils de communication : panneaux électroniques, réseaux sociaux Ville.

* RESTE À RÉALISER

- Déploiement de la fibre phase 2 (2018/2022) sur le reste de la ville
- Création d'un nouveau site internet et mise en place de l'espace famille.



UNE VILLE PLUS TRANQUILLE ET SÛRE

La Ville s'attache à développer des nouveaux dispositifs et à fédérer les acteurs de la tranquillité publique pour plus d'efficacité.

13 caméras de vidéoprotection dont 2 caméras mobiles ont été installées dans les quartiers pour prévenir les incivilités

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS :

- Création d'une direction municipale de la tranquillité publique
- Signature d'un Contrat local de sécurité
- Montée en puissance du CLSPD, instance partenariale (police, justice, prévention) et du rôle de son coordinateur réunis mensuellement pour traiter les problématiques de tranquillité publique
- Poursuite de l'implantation de caméras de vidéoprotection (7 dans le périmètre place A Camus - collège) et déploiement de 2 caméras mobiles
- Création d'un service de médiation métropolitain (AGDM) avec 2 médiateurs intervenant à Quetigny en soirée
- Renforcement des effectifs de la Police Municipale et élargissement des horaires.



RESTE À RÉALISER

- Mise en place d'un CLSPDi à l'échelle de la métropole



L'équipe municipale
vous donne
rendez-vous
au printemps



pour
une rencontre
« budget, bilan
et perspectives »



Le **BUDGET** de la **Commune**

Un budget 2018 pour assurer le quotidien et pour préparer demain



Chaque année la préparation du budget est un exercice subtil qui exige à la fois de la rigueur et de la discussion.

La rigueur est indispensable car le budget est construit en application de règles précises et doit respecter le principe de « l'équilibre réel » : chaque section (fonctionnement et investissement) doit être en équilibre (montant des dépenses égal au montant des recettes) et le remboursement des emprunts doit être couvert par des ressources propres.

Cette règle qui peut paraître évidente s'applique à l'ensemble des collectivités locales en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales... mais pas à l'Etat.

La rigueur budgétaire est également de mise car il est fondamental de prévoir avec sincérité toutes les dépenses nécessaires durant l'année à venir à la réalisation des projets et au fonctionnement des services, tout en gardant la capacité de faire face aux « imprévus ».

C'est à ce stade que le projet politique s'affirme, s'affine et se concrétise... et c'est alors que la discussion devient nécessaire entre les élus, que ce soit dans les différentes commissions ou bien au sein de l'équipe municipale conduite par le Maire.

Il s'agit de déterminer des priorités dans les engagements, d'effectuer des choix dans les actions et dans l'offre de service proposée aux habitants, tout en ayant constamment un œil averti sur les recettes potentielles telles que les subventions et dotations reçues par la Ville.

A Quetigny, nous nous sommes toujours fixés comme principe de réaliser le programme municipal pour lequel nous avons été élus. Notre feuille de route repose à la fois sur des objectifs à moyen/long terme pour conforter la qualité de vie et sur des actions du quotidien ; sur l'anticipation, l'innovation et sur l'entretien du patrimoine.

Nous accordons la même attention au projet Cœur de Ville qui représente plusieurs millions d'euros d'investissement et à la rénovation d'une école.

Dans tous les domaines le concours des services municipaux est précieux. Ce sont eux qui évaluent la faisabilité d'un projet, ce sont eux qui déterminent la meilleure méthode et engagent les procédures administratives pour y parvenir ; ce sont eux qui suivent les études techniques et conseillent les élus grâce à leur expérience et leur savoir-faire. Ce nouveau budget prend en compte tous ces éléments et arbitrages. Il repose sur les décisions politiques suivantes : Mettre en œuvre les grands projets stratégiques du mandat tels que Quetigny Cœur de Ville et le nouvel équipement dédié à la petite enfance.

Entretien du patrimoine municipal, en premier lieu les écoles, avec entre autres la 3^e phase de la rénovation de l'école maternelle des Aiguisons.

Maintenir un haut niveau de service aux habitants qui s'appuie en priorité sur le travail quotidien des agents municipaux et nécessite, par conséquent, une masse salariale en cohérence.

Poursuivre le soutien matériel et financier aux associations, en témoigne le déménagement à venir du Centre Social et Culturel Léo Lagrange et d'ORE dans de nouveaux locaux plus modernes.

Enfin, ce budget 2018 a été préparé sans prévoir d'augmentation des taux d'imposition, Quetigny restant par ailleurs une des villes les moins endettées dans sa catégorie.

C'est aussi cela le sérieux et la rigueur.

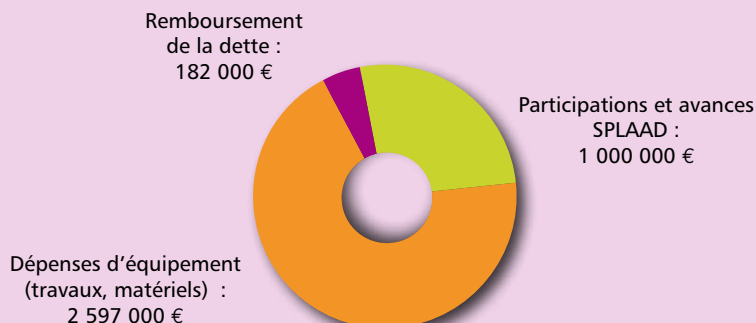
Isabelle Pasteur

Adjointe au Maire déléguée aux finances et au développement économique

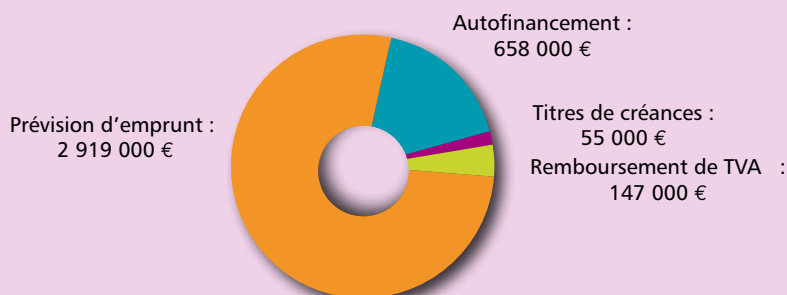
Le BUDGET de la commune

La section d'investissement retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à l'équipement de la collectivité et de manière générale les opérations améliorant son patrimoine.

**Dépenses
d'investissement
2018 :**
3 779 000 €



**Recettes
d'investissement
2018 :**
3 779 000 €



(Les montants présentés

A quoi servent vos impôts ?

Les RECETTES et DEPENSES par secteurs pour 100€



DEPENSES

- Gestion des services publics et sécurité : **19€**
- Enseignement : **19€**
- Sport, jeunesse, vie associative : **11€**
- Aménagement et cadre de vie: **28€**
- Social, famille, logement : **14€**
- Culture : **7€**
- Remboursement de la dette et autres : **2€**

RECETTES

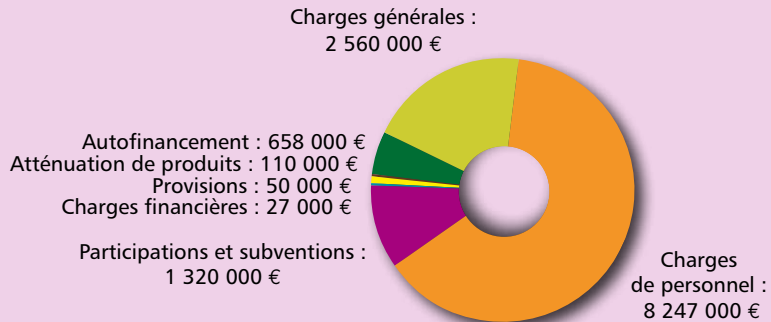
- Fiscalité (ménages et entreprises) : **33€**
- Etat : **10€**
- Dijon métropole : **28€**
- Usagers + Redevances : **4€**
- Remboursement de frais : **2€**
- Subventions : **4€**
- Emprunt : **18€**
- Divers : **1€**

16 751 000€

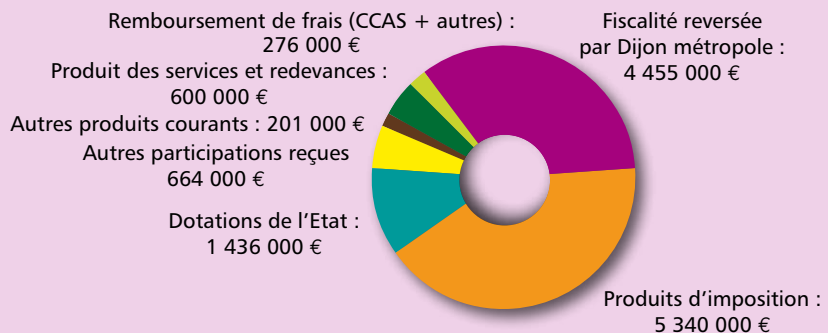
Le budget est l'acte par lequel le Conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la Commune qui doivent s'équilibrer. Il comprend des dépenses et des recettes liées au fonctionnement quotidien des équipements et des services offerts à la population mais aussi à l'investissement pour conforter le patrimoine de la collectivité.

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et des recettes permettant à la collectivité de gérer les équipements existants et d'assurer les services rendus à la population.

**Dépenses
de fonctionnement
2018 :**
12 972 000 €



**Recettes
de fonctionnement
2018 :**
12 972 000 €



(dans les camemberts sont arrondis)

Les principales subventions directes aux associations

(hors soutien logistique, mise à disposition de personnel, de locaux...)

- Association Sportive de Quetigny : **241 900€**
- Centre Social et Culturel Léo Lagrange : **163 000€**
- AGEAC/CSF : **67 200€**
- ACODEGE- service de prévention : **40 000€**
- Association Grand Dijon médiation : **38 500€**
- Ludothèque CSF : **26 760€**
- Fanfare Municipale : **12 500€**
- Comité de jumelage coopération : **8 500€**
- Compagnie Taxi Brousse : **10 000€**
- Théâtre de l'Escalier : **7 700€**

Là où beaucoup d'autres villes réduisent les subventions accordées aux associations, la Municipalité reconnaît le rôle incontournable du monde associatif en maintenant ses soutiens financier et logistique.



Sport

PATRICK TREPOST, PARRAIN 7^E DAN

Parmi les sportifs quetignois les plus passionnés, Patrick Trepost (3^e sur la photo) s'illustre par un parcours de judoka déterminé dans sa pratique. Débutant le judo en 1969 sous l'enseignement de Micheline Toupet (2^e sur la photo), il accède aujourd'hui au grade 7^e Dan. Il est le premier côte-d'orien à se voir délivrer ce haut grade. Discipline exigeante physiquement et techniquement, aux valeurs fortes de respect, le judo est une section de l'Association Sportive de Quetigny dont Patrick Trepost est l'enseignant principal depuis ses 34 années d'existence. Il est aussi Responsable de la Commission Sportive et le Conseiller technique fédéral du département, et Directeur technique du club de Haut niveau Alliance Judo Besançon Dijon 21-25. Un parcours humble et méritant tracé avec une grande conviction et une très belle motivation : celle de transmettre. Ayant accepté l'invitation de la Ville de Quetigny, il fut le parrain de la Soirée de l'engagement 2017, applaudi et remercié pour son dévouement. ✨

AGENDA ASSOCIATIF

> JANVIER

Samedi 27

Compétition de judo Interclub Ne Waza au CSC Les Cèdres

Samedi 27 et dimanche 28

Expositions de photo de la section photo du CSC Léo Lagrange, salle Nelson-Mandela

> FÉVRIER

Samedi 3

Gala de mi-saison de l'ASQ Gymnastique rythmique, à 14h30 gymnase Mendès-France

Samedi 3 et dimanche 4

Salon antiquités brocante de la Boule quetignoise, espace Mendès-France

Jeudi 8

● Collecte de sang de 15h à 19h30, espace Mendès-France

Samedi 17

● Battle ragga par AUDACE à 17h espace Mendès-France

TELEGRAMMES



Soirée de l'engagement

> SPORTIFS ET BÉNÉVOLES SUR SCÈNE

Les sections sportives quetignois comptent encore cette année dans leur rang nombre de licenciés distingués par des titres départementaux, régionaux et inter-régionaux et des 3^e places en national avec à l'ASQ Gymnastique rythmique, l'ASQ Judo, le CSE Allées cavalières et le Club de tir de la Police de Côte-d'Or. Les vices champions de France de l'ASQ Course d'orientation et de l'ASQ GR et les champions nationaux de l'ASQ Judo, du collègue Jean-Rostand (sport scolaire) et de l'AS Golf (en photo) font la fierté du sport quetignois. Tout comme Hamed Kerroum, 3^e au championnat du monde vétérans et le golfeur Dylan Benoît, vainqueur Open du Pacifique Junior.



Les bénévoles Jean-Jacques Balzer (AHVVES) et Marie-Thérèse Dupraz (CLAS...) ont été honorés et le Challenge de la Ville remis à l'AS Fitness running.

> VILLE ET ASSOCIATIONS, DES OBJECTIFS COMMUNS

3 contrats d'objectifs et de moyens ont été signés en fin d'année 2017. Réaffirmant un partenariat fort avec la Ville de Quetigny sur une durée de 3 ans avec la Fanfare municipale, AHVVES et le CSC Léo Lagrange. Un 4^e contrat d'objectifs et de moyens a été signé pour la première fois avec l'association ORE (Ouverture Rencontre Évolution). Plus d'infos dans le magasin n°194.



Jumelage Coopération

La solidarité alimentaire au menu

Le Festival des solidarités où il a été beaucoup question d'alimentation et la visite du maire de Koulikoro Eli Diarra, ville jumelle de Quetigny, ont été les temps forts du jumelage coopération en cette fin d'année.



L'engagement de Quetigny et de son comité de jumelage en faveur de la coopération et de la solidarité internationale s'est à nouveau concrétisé dans le cadre du Festival des solidarités – ex semaine de la solidarité internationale – organisé du 17 novembre au 3 décembre dernier dans l'agglomération dijonnaise.

Une semaine d'animations pour les papilles et les neurones.

Avec pour thématique « Le monde, à table ! », ce festival a été ponctué à Quetigny de moments conviviaux et de réflexions intenses avec pour fil rouge les modes de productions alimentaires dans le monde. Concocté par des associations locales oeuvrant dans le domaine de la coopération internationale (1), le repas des saveurs a été apprécié par quelques 150 convives ravis de déguster des plats typiques du Cameroun, du Benin, de Palestine, du Mali, du RD Congo, d'Allemagne... et de ce partage culturel par l'assiette. Autre temps fort, la projection du docu-

mentaire « Bientôt dans vos assiettes », primé au Festival des films pour l'environnement qui a fait l'objet d'un débat autour de la question épineuse et actuelle des modes de production alimentaire (OGM, pesticides type glyphosate qui divise en Europe).

Enfin cette semaine s'est conclue par un repas des solidarités composé de produits invendus et une nouvelle conférence / débat sur les enjeux économiques, écologiques, sociaux et éthiques des pertes et gaspillages alimentaires avec la participation de l'Ademe, Carrefour Quetigny et plusieurs associations locales (Secours populaire, Banque alimentaire...).

Le Maire de Koulikoro en visite.

Elu en 2016 à la tête de la Municipalité de Koulikoro, ville jumelle malienne, le Maire Eli Diarra a été accueilli à Quetigny en novembre dernier à l'occasion de l'exposition et de la projection photo « Images de Koulikoro » réalisé par Pascale Filomenko du club photo du CSC Léo Lagrange. L'occasion pour le maire

malien d'échanger avec les membres du Comité de jumelage, les habitants mais aussi avec les élus lors du Conseil municipal à l'invitation de Rémi Détang. Les projets de coopération en matière de santé, d'éducation et de gestion des déchets y ont été présentés. Pour Eli Diarra : « Le Mali est toujours dans un contexte assez tendu avec le risque terroriste. Je tiens à remercier Quetigny et nos amis français de leur soutien sans faille et permanent à travers les différents projets de coopération au bénéfice de la population malienne. C'est assurément un symbole fort de fraternité et de solidarité entre nos peuples. Je ne peux venir en France sans passer par Quetigny. Je me sens Quetignois » ✨

(1) - Comité de jumelage - coopération. Volontaire écologique franco-allemand. ADEC (Agir pour le développement de l'enfant au Cameroun). Amitiés Palestine Al Rowwad 21. Elikya Na Biso (association de lutte contre le cancer en République démocratique du Congo). AFRANE Bourgogne (Amitié franco-afghane). Elezo (association culturelle franco-béninoise). AMD (association malienne de Dijon).



L'ensemble Laostic

par la voix de son fondateur,
François Tainturier



Photo : Pascale Filomenko

Véritable ressort de la musique ancienne en Bourgogne, le Laostic a fêté ses 40 années d'existence fin 2017. Inspirateur et âme de cet ensemble, François Tainturier raconte l'initiative et l'investissement qui lui ont valu il y a quelques semaines d'être fait chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres par le journaliste Michel Huvet, à Quetigny.

Comment expliquez-vous un tel enracinement et une telle fidélité à Quetigny ?

« Le Laostic a un lien fort avec Quetigny, tout comme moi. J'ai trouvé à Quetigny le creuset idéal pour développer et partager les valeurs qui fondent un véritable fonctionnement associatif, tel que je l'avais connu et apprécié. J'étais administrateur et responsable sportif à la Maison des Jeunes* en 1976 lorsque l'on m'a proposé, en tant que musicien autodidacte et passionné, d'assurer la succession de l'atelier de musique. Challenge relevé, avec une trentaine de jeunes, complets débutants, inscrits et investis dans la pratique de la flûte à bec. Ces valeurs, qui m'avaient auparavant marquées dans ma pratique musicale et sportive, combinées à l'envie prégnante de mes élèves ont créé le terreau nécessaire à la création d'un ensemble instrumental dès 1977, et vocal depuis 1982. Cet attachement véritable à Quetigny et au Centre Social et Culturel Léo Lagrange a été déterminant pour l'éclosion du Laostic** de Bourgogne. Connue et reconnue dans le monde de la musique ancienne comme un ensemble amateur aux grandes qualités, nous avons souhaité et souhaitons garder notre identité, et ce lien avec Quetigny et le CSCLL qui nous ont soutenus. »

Quels sont, selon vous, les hauts faits d'armes, les plus belles performances de l'ensemble Laostic ?

«Chaque date, chaque événement, fait sens. Chaque lieu a sa force et son message.

Ils sont révélateurs de la démarche forte et sincère du groupe, de l'énorme travail accompli à travers bientôt 700 concerts honorés par les musiciens et chanteurs. Nous avons répondu par vocation à ces invitations en Bourgogne (Cîteaux, Cluny, Vergy ...), en France (Conques, Cordes, Sénanque...) et à l'étranger (Bruges, Kaiserslautern, Genève...). Nous nous produisons dans de hauts-lieux culturels mais aussi lors de fêtes médiévales, et très bientôt, pour les EPHAD de Dijon, le 4 février pour notre 700^e date. Portés par l'envie de faire découvrir et de démocratiser la musique médiévale, renaissance et baroque, nous proposons souvent une approche pédagogique, historique, musicologique, aux publics nouveaux, en particulier en amont de nos concerts. Les 100 instruments fidèlement reproduits réunis avec mon épouse depuis 40 ans constituent une collection unique et sont eux aussi vecteur d'intérêt et déclencheur de curiosité pour le grand public lors d'expositions et de présentations que nous assurons. Des dizaines d'écoliers quetignois les ont découverts lors de l'exposition-anniversaire en fin d'année et à l'occasion d'animations dans le cadre scolaire (plus de 1000 !). Et puis il faut le souligner, les chanteurs du Laostic maîtrisent un répertoire réservé aux professionnels. Une partie des musiciens est fidèle à l'aventure depuis ses débuts. Une vingtaine d'entre eux sont devenus des professionnels reconnus. Tout cela est incroyable. »

Unique et inspirée, l'aventure Laostic peut-elle perdurer avec autant de succès sous sa forme actuelle ?

« Comme j'aime à le dire, cette aventure est la réponse collective à une passion personnelle. M'intéressant à l'Homme et conduit par la passion, je suis porté par les bénévoles de l'ensemble. Je serais sans eux comme un clavier muet. J'ai véritablement vécu Laostic. Cela représente en terme d'investissement près de 500 heures par an. Mais il est vrai que le bénévolat n'a pas de prix ! Mais c'est surtout bien plus que du temps. Le dessein que nous poursuivons depuis 4 décennies est la définition et le respect d'une identité. Elle est le fruit d'une mise en cohérence d'une musique millénaire en Bourgogne avec le patrimoine architectural, tels que Vézelay ou Fontenay. Quant au fonctionnement associatif, collaboratif de l'association, il est son ADN. Nous cultivons la volonté de continuer à chanter et innover, tant que l'énergie physique et mentale permettra de maintenir une qualité qui nous est chère en des lieux modestes ou prestigieux. » ●

* Auparavant Maison de la Jeunesse et de la Culture, aujourd'hui nommée Centre Social et Culturel Léo Lagrange.

** Laostic signifie «Chant du Rossignol». Ce nom est inspiré d'un lai de Marie de France.

TEMPS FORT

On a passé à la **une nuit** **bibliothèque**

Samedi 20 janvier, la bibliothèque de Quetigny s'est coloré et s'est illuminé d'un arc-en-ciel d'animations lancées dès 16h30 et jusqu'à 22h30.

Les Quetignois étaient conviés à fêter cette «Nuit de la lecture», événement national suivi par les bibliothèques et librairies françaises, sur le thème des couleurs (thème 2018). La CSF et ses jeux variés étaient de la partie. Les bambins se sont régalé d'histoires et de chansons et le théâtre d'images de la Cie En Noir et blanc a conté «Le Caméléon» aux enfants. Après un intermède chanté par les collégiens participants à l'atelier de pratique vocale, les adultes ont

relevé le défi quiz littérature/cinéma/musique de l'atelier guitare de l'EMMDA ! Ce fut ensuite déjà l'heure d'un apéritif dinatoire et donc le moment de partager des spécialités apportées par des élèves de classe de 4^e et 3^e SEGPA et par le public. Une veillée animée par le théâtre de l'Escalier a clôturé la soirée.

Plus d'informations sur les animations à la bibliothèque au 03 80 46 29 29. ●

Apéro-surprise chez les voisins

Entre le 8 et le 17 mars 2018, les comédiens et musiciens de l'Escalier, compagnie théâtrale, viennent chez vous ! A la bonne franquette, un hôte invite ses voisins et ses amis à 19h, l'heure de l'apéritif. Chacun, s'il le souhaite, apporte quelques amuse-bouche à sa façon. Les comédiens et musiciens de la compagnie s'invitent eux aussi pour partager mots et notes. Vous habitez le cœur de ville (quartier place centrale, Huches, Château, Pré Bourgeot, Ronde, Grand Chaignet) et vous souhaitez accueillir un de ces apéros surprise ? Prenez contact ou renseignez-vous auprès de la compagnie au 06 03 99 22 27 ou par courriel theatredelescalier@free.fr. ●

CONTE INDIEN

A la poursuite de la Grande panthère noire



La Grande panthère noire, conte phare des éditions du Père Castor, est traduit ici dans une mise en scène en théâtre d'ombre par l'imprononçable Splanchnik Company !

Ce spectacle en après-midi réunira la richesse des arts indiens et des références à la culture inuit, à travers musique, chant, marionnettes et danse. Une histoire amusante et entraînant à suivre dès 6 ans, et dont l'originalité et la philosophie inspireront aussi les adultes.

Représentation unique le jeudi 15 février à 15h à l'espace Mendès-France.

Tarif : 2€, et gratuit pour les enfants de Quetigny.

Sur réservation au 03 80 48 28 43. ●



A l'affiche

🎧 **Auditions pluri-instrumentales**, jeudi 25 janvier et 8 février à 18h45 à l'espace Léo-Ferré, salle Berlioz. Sur réservation.

🎨 **3^e Samedi des Arts**, sur le thème des mélanges de couleurs à la peinture acrylique le 27 janvier de 10h à 13h à l'EMMDA. Sur réservation.

🐕 **Têtes de chien «Faces cachées»**, théâtre musical vendredi 2 février à 20h30 à l'espace Mendès-France. Tarif B II octobre à 14h à l'EPN à la Bibliothèque

📖 **Présentation du travail de l'atelier écriture «Arbre mon ami»**, le 3 février à la Bibliothèque

🍏 **Bibli'o comme 3 pommes**, pour les - de 3 ans, mercredi 7 février à 10h à la Bibliothèque

🎻 **Concert-spectacle «A 1 000 Temps»**, de l'Orchestre Dijon Bourgogne dimanche 4 mars à 15h à l'espace Mendès-France. Tarif C

Un budget 2018 au service des Quetignois

Le budget 2018 prévoit un niveau d'investissement important qui reflète l'engagement fort de la Municipalité en faveur des Quetignois.

Malgré les contraintes imposées par l'Etat, ce sont près de 4 millions d'euros qui seront consacrés à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, que ce soit à travers la poursuite de l'opération Quetigny-Cœur de Ville, la 3^e phase de la rénovation totale de l'école maternelle des Aiguisons, le lancement des travaux du futur équipement petite enfance aux Huches sans oublier de nombreux travaux dans les écoles, au Stade des Cèdres et dans les quartiers.

La qualité et le niveau de service aux habitants sera maintenu en s'appuyant sur l'engagement et le professionnalisme des agents municipaux qui agissent quotidiennement pour répondre à vos besoins.

Enfin, le soutien financier et matériel aux associations est encore et toujours une priorité puisque l'année 2018 verra le déménagement

du Centre social et culturel Léo Lagrange et d'ORE dans de nouveaux locaux plus confortables et fonctionnels. A noter que ce budget 2018 a été préparé sans augmentation des taux d'imposition pour la part communale. Depuis 4 ans, nous avons réalisé ou mis en œuvre la plupart des engagements qui avaient été pris devant les électeurs. Nous vous les détaillerons à l'occasion d'une réunion publique au printemps.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2018.

« Quetigny en mouvement avec vous »

Jean-Marie Vallet, Catherine Gozzi Moulay Jellal, Isabelle Pasteur, Mario Luchin, Odile Lours, Philippe Schmitt, Sandrine Mutin, Michel Bachelard, Saïd Bennis, Kheira Bouziane, Lydie Champion, Agnès Adom, Patricia Bonneau, Valentin Gnahourou, Philippe Carrion, Catherine Mettetal, Jawad El Bakkouchi, Denis Reuet, Evelyne Dupaquier, André-Diégame Diouf, Daphné Pawelec.

Budget après budget, la majorité socialiste s'enfonce dans sa mauvaise gestion

Démocratie, un mot que nous entendons souvent à Quetigny. Fiscalité qui augmente au détriment des familles, masse salariale qui étouffe le budget (où sont les économies promises avec l'arrivée de la Métropole ?), manque d'entretien dans notre ville...

Aujourd'hui le Maire en est réduit à s'emporter dans la presse quand l'Etat impose des principes de bonne gestion.

Nous aurions aimé voir la même énergie quand François Hollande diminuaient les dotations de notre ville année après année.

Il est encore temps de corriger la copie et de prendre enfin les décisions qui s'imposent : réduction de la masse salariale, arrêt des hausses d'impôts, renforcement du budget lié à la sécurité...

C'est à ce prix que nous pouvons rendre Quetigny plus attractive et continuer à attirer des habitants de tous les milieux sociaux. C'est ainsi que nous pourrions développer une ville toujours plus agréable et douce à vivre.

En ce début d'année, nous profitons de ces lignes pour vous souhaiter nos meilleurs vœux à vous et à vos proches, en particulier la santé.

Damien Thieuleux, Sébastien Kencker, Dominique Sergent, Marie Grenier, Didier Simoncini. « Agir pour Quetigny »

Le poids des photos, le (pare-)choc des mots

L'opposition de droite a protesté, probablement à juste titre, car ses élus ont beau se montrer partout, ils ne sont jamais sur les photos « officielles » ! C'est fort triste pour leur image. Mais il y a bien plus grave, à notre sens, en matière de démocratie « particulière » à QUETIGNY : ce sont les comptes rendus (CR) des Conseils Municipaux. Si vous voulez savoir qui a dit quoi, et comment vos élus se sont prononcés sur tel ou tel sujet, alors... ne lisez pas les compte-rendus officiels, car vous n'en saurez rien !

Dans aucune autre commune de DIJON METROPOLE de tels manquements n'existent, quelle que soit la couleur politique du Maire. Il suffit d'aller voir les CR sur internet pour le constater : partout, les noms des Conseillers municipaux sont cités, avec leurs votes et leurs explications ou résumés de leurs interventions. Pas de ça chez nous, où les CR sont un simple « copié

collé » de la « notice » diffusée avant le Conseil, sur laquelle on ajoute, ensuite, le résultat chiffré du vote « pour - contre - abstentions ». Circulez, il n'y a plus rien à savoir. AUCUNE des interventions, arguments ou échanges, improvisé-e-s ou pas, court-e-s ou prolongé-e-s, ne sont rapporté-e-s, pas même celles ou ceux du Maire ou de ses adjoint-e-s !

Il est vrai que sur cette question les textes officiels (deux articles du Code des Collectivités) sont assez flous pour laisser au Maire toute « liberté »... de censure « démocratique ». Précisément, le Maire pourrait faire rédiger de véritables compte-rendus s'il en avait la volonté politique et démocratique. Seulement voilà...

**Pierre Abecassis
Gauche Alternative de Quetigny**



LE GUICHET UNIOUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
☎ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-quetigny@quetigny.fr

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du travailleur social (60 ans et +) :
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

POINT RELAIS CREATIV' (compétences et emploi) ET SERVICE AGIR POUR L'EMPLOI

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Présence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous.

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation Logement

Chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

CLES 21 (Compter, Lire, Ecrire, Savoir)

Lutte contre l'illettrisme

Chaque 4^e mardi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM. Dépôt courrier dans boîte aux lettres relevée les lundi, mercredi et vendredi avant 14h (sauf jours fériés).

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.
Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous) au 03 80 67 17 89.

Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous lundi de 14h30 à 16h30 et vendredi de 9h30 à 11h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
Sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h à 11h30.
Uniquement sur rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Assistantes sociales

Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.

Chaque mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque jeudi de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 8h30 à 16h30.

☎ 0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services
Attestation, suivi du dossier et des paiements, simulation des droits APL.





LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny
Permanence des Adjointes
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER
SECOURS EST VOTRE
MEDECIN GENERALISTE
OU UN GENERALISTE DE
GARDE. LE 15 EST RESERVE
AUX URGENCES VITALES.**

Vol par ruse

DES CONSEILS A NE PAS NEGLIGER !

Quelques rappels s'avèrent indispensables pour mieux se protéger des vols par ruse, mieux dissuader les malfaiteurs et améliorer le sentiment de sécurité sur le territoire.

Comment opèrent-ils ?

1 à 2 individus repèrent des habitations isolées ou des lotissements sans trafic routier ou passage de piétons denses. Ils ciblent principalement des personnes âgées et peuvent stationner plus loin leur véhicule pour éviter d'attirer l'attention. Ils demandent à entrer à l'intérieur du domicile pour présenter leurs calendriers, souvent de mauvaise qualité.

Ils demandent une participation financière libre en prétendant agir pour une œuvre caritative, sans

pouvoir en justifier. Pendant que la victime sort son argent liquide, ils repèrent alors l'endroit où était rangé cet argent. Ensuite, soit ils s'emparent d'un billet sans rendre la monnaie à sa victime, soit ils demandent à avoir un verre d'eau ou un café pour faire diversion. La victime s'éloignant alors pour les servir, ils s'emparent des espèces présentes avant de prendre la fuite. **Comment s'en prémunir ?**

- La première précaution consiste à ne pas laisser entrer des individus inconnus à son domicile, surtout pour des personnes seules qui peuvent être vulnérables. Vous pouvez les laisser sur le seuil de l'habitation, à l'extérieur, et leur dire clairement qu'ils ne rentreront pas.

- La seconde précaution consiste à demander à ces vendeurs de calendrier s'ils disposent d'une autorisation de vente ambulante, attestation écrite qu'ils doivent pouvoir vous montrer. A défaut d'autorisation, leur activité est illégale. Ces vérifications permettent souvent de dissuader les malfaiteurs.

- Un autre conseil consiste à éviter de détenir à son domicile de fortes sommes d'argent en liquide mais aussi de cacher ces espèces hors la vue d'un individu qui entre dans une habitation. Les sacs à mains sont souvent visibles depuis l'entrée de nos maisons, il est préférable de les dissimuler.

- Enfin, la solidarité du quartier doit fonctionner et les personnes isolées et vulnérables peuvent utilement être conseillées par leurs voisins dans l'attitude à adopter pour mieux se protéger.



Quels sont les réflexes à avoir face à cette situation ?

- Face à un individu qui tente de vous vendre un calendrier ou qui vient de commettre un vol par ruse en vous vendant son calendrier, composer immédiatement le 17.

- Face à des véhicules qui semblent repérer des habitations où vivent des personnes vulnérables, notez l'immatriculation et le modèle du véhicule et contacter immédiatement le 17.



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
☎ 03.80.71.03.13.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 30 avril

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, pneumatiques, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.



HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

☎ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Fermée le lundi. Mardi de 16h à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h30, jeudi de 16h30 à 18h30, vendredi de 15h30 à 19h, samedi de 10h à 16h30. Modification d'horaires pendant les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à 16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

☎ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h45. Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30. ☎ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.29.96

Point relais CREATIV' (Compétences et Emploi) et service Agir pour l'emploi

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.40

Relais Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à 18h30, les lundi, mardi, mercredi, vendredi sur rendez-vous.

☎ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.



**L'équipe
municipale
vous souhaite
une bonne année
2018**

VILLE DE
Queligny